

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — Express.
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — Express.
12 — 38 — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — soir, Omnibus.
10 — 30 — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Documents Communiqués.

CIRCULAIRE.

Bordeaux, 12 décembre 1870.

MM. les généraux commandant les divisions et les subdivisions territoriales et actives; — les préfets des départements; — les intendants et les sous-intendants militaires; — les chefs de légion et les commandants de gendarmerie; — les commandants des dépôts de recrutement et de réserve.

Messieurs, le rôle de l'artillerie dans la guerre actuelle exigeant que l'effectif de cette arme soit augmenté pour être toujours en rapport avec les besoins du service, j'ai décidé, après m'être concerté avec le département de l'intérieur, que les célibataires et les veufs sans enfants, de vingt-et-un à quarante ans, qui ont été mobilisés en vertu du décret du 26 septembre dernier et qui ont servi dans la cavalerie, seront immédiatement dirigés, par voie de changement de destination, sur des régiments d'artillerie.

En conséquence, au reçu de la présente circulaire, ces hommes seront convoqués au chef-lieu du département de leur résidence. Cette convocation sera faite, soit par un ordre d'appel, soit par voie d'affiches, soit par tout autre moyen de publicité.

Pour ceux qui font partie de corps mobilisés qui ont déjà quitté le département où ils ont été formés, le commandant du dépôt de recrutement adressera l'ordre d'appel qui les concerne au chef du corps mobilisé. Ce dernier fera mettre les hommes en route pour la destination indiquée sur ledit ordre d'appel, et informera immédiatement le commandant du dépôt de recrutement.

Les anciens militaires seront répartis pour un tiers dans les régiments du train d'artillerie, et pour deux tiers dans les régiments d'artillerie le plus à proximité du lieu de leur résidence.

Ils ne pourront pas, bien entendu, se faire remplacer.

La présente circulaire s'applique à tous les célibataires ou veufs sans enfants ayant servi dans la cavalerie, aussi bien à ceux de 35 à 40 ans, atteints par le décret du 29 septembre, qu'à ceux qui, exemptés d'abord de l'appel prévu par la loi du 10 août, viennent d'être compris dans la mobilisation.

Elle comprend sous la dénomination d'hommes ayant servi non-seulement les anciens militaires, mais encore les jeunes soldats qui, sans avoir été définitivement appelés à l'activité, ont été exercés dans les dépôts d'instruction de cavalerie.

Sont seuls exceptés de cet appel les hommes qui, à la date de ce jour, sont en possession du grade d'officier ou d'adjudant dans la garde nationale mobilisée.

Il importe que la mise en route dont il s'agit s'effectue dans le plus bref délai, ce qui est

facile, puisque les diverses autorités ont par devers elles la liste des mobilisés. Les commandants des dépôts de recrutement m'adresseront donc, le 25 décembre au plus tard, le chiffre des hommes dirigés sur des régiments d'artillerie avec l'indication de ces corps.

Je vous prie d'assurer, chacun en ce qui vous concerne, l'exécution des dispositions qui précèdent.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre de l'intérieur et de la guerre.

Pour le ministre, et par son ordre :

Le délégué du ministre de la guerre,
C. FREYNET.

Chronique Politique.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Une dépêche du Havre nous a appris que le sous-préfet de cette ville désavoue la paternité de la fameuse dépêche annonçant les succès fabuleux remportés par l'armée de Paris sous les murs de cette ville.

Il reste maintenant à découvrir l'auteur de cette audacieuse mystification, qui n'a, il est vrai, que médiocrement égaré l'opinion publique, mise sur ses gardes par l'exagération même des faits annoncés.

Ainsi que nous l'avons dit, on s'est battu le 15 près de Vendôme. Nous croyons savoir que la ligne de bataille s'étendait de Morée à Vendôme, par Fréteval et Pezou. Les Prussiens, nous assure-t-on, occupaient avec de l'artillerie les hauteurs de la rive gauche du Loir; le général de Chanzy occupait la ligne du chemin de fer et les hauteurs de la rive droite, le combat aurait été acharné et les pertes, notamment chez l'ennemi, assez élevées.

Le 16, le général de Chanzy, dont l'armée entière avait passé sur la rive droite du Loir, a continué sa retraite dans la direction de Saint-Calais et du Mans, après avoir rompu tous les ponts jetés sur cette rivière.

Les divers services de Vendôme avec le sous-préfet ont évacué le 16 cette ville à 10 heures du matin par le dernier train qui ramenait le matériel de la compagnie d'Orléans. Le pont du chemin de fer sur le Loir a sauté aussitôt après le passage de ce train qui a essuyé de la part de l'ennemi un feu de mousqueterie, lequel n'a d'ailleurs fait aucun mal.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 18 déc., 1 h. 50 soir.

Intérieur à préfets et sous-préfets.

L'armée du général Chanzy a soutenu hier une escarmouche sans importance. L'ennemi paraît s'éloigner de nouveau du Havre, mais cette fois dans la direction d'Amiens.

Nouvelles de Paris du 17 par le ballon David, tombé à Baune (Côte-d'Or).

« Paris continue à être calme, résolu, con-

fiant. Nous avons des vivres pour longtemps l'armée et la population pleines d'ardeur.

On télégraphie de Saint-Aignan, le 17 décembre 1870, 2 heures du soir :

« Prussiens ont évacué contrées Romorantin depuis hier. On dit qu'ils ont repassé la Loire à Blois. Cavalerie française est à Vierzon, précédant, dit-on, Bourbaki; canton de Mennetou, Selles, Saint-Aignan et Montrichard, sans nouvelles de Blois depuis huit jours.

» De notre côté, nous sommes également sans nouvelles de Blois depuis la même époque.

» Un train de service de la compagnie du chemin de fer arrive à l'instant se dirigeant sur Selles-sur-Cher pour rétablir la voie coupée à Selles et à Mennetou; circulation pourra être rétablie demain jusqu'à Vierzon. »

On nous écrit de Saint-Aignan, le 16 décembre :

Les Prussiens sont à Pont-Levoy et à Contres, d'où ils viennent en éclaireurs étudier les bords du Cher. Ils ont complètement ruiné Contres et les communes environnantes; ils en sont repartis ce matin, se dirigeant sur Blois. Ils n'ont jamais été à Contres plus de 15 à 1,600, et le total de leurs forces dans tout le pays compris entre la Loire et le Cher n'a pas dépassé 6 à 7,000.

A Selles, à Saint-Aignan et à Montrichard, ils n'ont pas fait de réquisitions; ils ont pris quelques litres d'eau-de-vie, quelques livres de chandelles qu'ils n'ont pas payés. Leurs visites n'avaient d'autre but que de bien connaître le pays.

La compagnie d'Orléans s'occupe activement de faire rétablir une voie pour la circulation des trains sur le pont de Mont-Louis.

NOUVELLES DE ROUEN.

Le Journal du Havre de dimanche publie les renseignements qui suivent :

« Fécamp est occupé par 5,000 hommes, qui paraissent vouloir marcher sur le Havre. On aurait imposé à cette ville une réquisition, les uns disent de 400,000 francs, les autres de 1,000,000.

» D'après des récits de voyageurs, le corps prussien qui était à Pont-Audemer effectuerait un mouvement vers Rouen. Cette manœuvre aurait pour but de renforcer la colonne qui marche sur le Havre.

» M. Chambon, sous-préfet de Dieppe, est arrivé au Havre. Notre ancien confrère doit envoyer aux journaux une note sur les événements qui ont amené l'occupation de Dieppe. »

Un voyageur qui est parvenu à sortir de Rouen, non sans difficultés, donne d'intéressants renseignements sur la situation actuelle de cette ville.

M. Desseaux a été remplacé à la préfecture par le baron Kramer. Ce préfet prussien a pour

collaborateur le général Manteuffel qui signe avec lui tous les placards et arrêtés. Le maire, M. Nétien, s'est empressé de se mettre à la disposition de l'autorité allemande. Il signe tous les arrêtés que Manteuffel et Kramer peuvent désirer.

Un de ces arrêtés ferme les cafés à sept heures du soir. Les femmes doivent être rentrées dans leur domicile à sept heures du soir et les hommes à huit heures.

Le Conseil municipal, nous devons le dire à son honneur, a refusé formellement son concours au maire qui administre sans le consulter.

Le triumvirat Kramer, Manteuffel et Nétien, aurait voulu avoir un journal officiel. Aucun imprimeur n'a consenti à publier cette feuille prussienne. M. Cogniard, imprimeur de l'archevêché, a été réquisitionné; il n'a pas obéi à la réquisition.

Aucun journal ne paraît à Rouen. M. Lapierre, directeur du *Nouvelliste*, a trouvé moyen de fuir.

Il y a 6 à 7,000 hommes de garnison à Rouen, et 5,000 hommes à Gisors. L'artillerie prussienne entrée à Rouen est forte de 40 pièces.

Voici, d'après l'*Union libérale*, les informations recueillies sur l'enlèvement des fusils, munitions et équipements, à la gare de Tours, mardi dernier :

« Immédiatement après le départ précipité de l'administration militaire, M. le préfet et M. le secrétaire général de la préfecture, reconnaissant l'urgence de réunir les fusils, cartouches et autres instruments de guerre abandonnés par l'intendance dans les diverses ambulances de Tours, les cours et les salles d'attente de la gare, confièrent cette mission à M. Cazeaux, commissaire spécial du chemin de fer.

» Ce fonctionnaire, aidé de l'inspecteur attaché à son commissariat, de plusieurs agents détachés de la police locale et d'un certain nombre d'ouvriers, fit déposer en toute hâte trois mille fusils, environ, des barils de poudre et une grande quantité de cartouches dans un wagon. Deux autres voitures furent chargées de sacs, de ceinturons, de gibernes, de cartouches et autres objets de guerre amoncelés depuis quinze jours au moins dans une cour boueuse, exposés à la pluie qui les a mis hors de service.

» Avant-hier, le wagon contenant les fusils fut attelé au dernier convoi qui devait évacuer la gare de Tours, emmenant à Angers le mobilier et les employés de l'inspection principale. Ce départ, qui devait avoir lieu à une heure de l'après-midi, ne put s'effectuer qu'à cinq heures.

» Au moment où on allait atteler la machine, une colonne d'une centaine d'hommes, armés de fusils provenant d'un bateau chargé de ces armes et amarré sur le quai du Pont-Neuf, franchit les barrières du chemin de fer, se répandit sur les trottoirs, demandant des armes

et des munitions, puis commencèrent à décharger le wagon contenant les fusils, malgré la résistance de deux militaires chargés de la surveillance de ce wagon et de quelques gardes nationaux de service.

» Voyant toute résistance impossible, le commissaire spécial invita M. de Larare, inspecteur principal à donner le signal du départ afin d'emmener les armes qui restaient encore dans la voiture; mais ce mouvement fut empêché par quatre hommes qui menaçaient de leur baïonnette l'employé chargé d'accrocher les chaînes d'attelage de la machine.

» Le wagon fut ainsi dételé et conduit sur le quai de déchargement, où les personnes qui avaient envahi la gare firent choix d'une grande quantité de fusils chassepots. La nuit étant arrivée, d'autres personnes, des enfants, des femmes même ont emporté des munitions et des armes dont quelques-unes ont été vendues à vil prix ou abandonnées dans les rues.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Par arrêté du capitaine de vaisseau, commandant la division militaire et navale de la Seine-Inférieure, vu l'occupation du port de Rouen par l'ennemi, la navigation est interdite dans la Basse-Seine, à dater du 10 décembre.

Une croisière de navires de guerre est établie pour maintenir un blocus rigoureux.

— Un décret destitue de son commandement le général de division Sol, qui se trouvait à Tours, « pour avoir évacué trop précipitamment la ville. »

— M. le général Pisani-Jourdan remplace le général Sol dans le commandement de la 18^e division militaire, à Tours.

M. Pisani-Jourdan a pris samedi possession de son poste.

— Les troupes campées à Conlie et qui devaient être dirigées sur Rennes aussitôt le camp levé, seraient, dit-on, appelées au Mans, qui deviendrait de nouveau l'objectif de l'armée prussienne.

— Deux ballons partis de Paris viennent de tomber, l'un à Honfleur, l'autre à Calais.

— L'Union de la Sarthe annonce qu'un aide-camp du général Trochu a traversé le Mans, se dirigeant sur Tours.

— Voici la liste des membres du corps diplomatique arrivés à Bordeaux :

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre.

M. le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche.

Djemil-Pacha, ambassadeur de Turquie.

Le nonce du pape, Mgr Chigi.

M. le chevalier Nigra, ministre d'Italie.

M. le baron de Sézanne, ministre de Portugal.

M. Phocion Roques, ministre de la Grèce.

M. O'Kounew, chargé d'affaires de Russie.

— Une dépêche de Bruxelles, en date du 14 décembre, annonce que quatre prisonniers français, échappés d'Allemagne, qui avaient pénétré sur le territoire des Pays-Bas, ont été ramenés par les autorités hollandaises sur le territoire allemand, et ont été fusillés.

— Une autre dépêche de Bruxelles, nous informe qu'à la suite de l'appel des hommes mariés sous les drapeaux, une émeute a eu lieu à Berlin, dans l'Anneustrasse.

Elle a été immédiatement réprimée par la force armée.

— Le nombre des Alsaciens qui se sont échappés de leur pays à travers les lignes prussiennes et sont venus à Lyon pour y prendre du service et contribuer de tout leur pouvoir à la délivrance de la patrie, est aujourd'hui très-considérable : il s'élève, dit-on, jusqu'à 3,000 ou 3,500.

Il a fallu à un grand nombre d'entre eux beaucoup de force de volonté, une énergie et un patriotisme à toute épreuve pour parvenir jusqu'en Suisse et, de là, jusqu'à Bellegarde.

— M. Daniel Wilson a adressé à l'Union libérale la lettre suivante, avec prière de la publier :

« Monsieur le Rédacteur,

» J'apprends qu'on m'attribue l'envoi de la dépêche datée de Chenonceaux et publiée à Tours par M. le préfet d'Indre-et-Loire.

» Je vous prie de vouloir bien annoncer que je suis tout-à-fait étranger à la production de cette nouvelle.

» Agréés, etc. D. WILSON,
» ancien député d'Indre-et-Loire. »

— Des lettres du Havre annoncent que l'on fait d'immenses préparatifs pour la réception des Allemands. Les gardes nationales et mobiles accourent de tous les points; mais la défense réelle de la ville se trouvera dans les deux vaisseaux de ligne arrivés de Cherbourg, et dans les dix mille soldats de marine attendus de Brest.

LES ESPIONS ET LEURS CHIENS.

On lit dans le Siècle, de Paris, au sujet des espions prussiens :

« D'abord, ils ne vont guère en reconnaissance que la nuit, et avec quelles précautions ! En avant de leurs patrouilles marchent des éclaireurs tenant en laisse des chiens dressés, lesquels, dès qu'ils entendent le moindre bruit, dès qu'ils flairent le voisinage d'une de nos sentinelles, s'arrêtent et grognent.

» Un éclaireur arrive-t-il dans un endroit dont il n'est pas sûr, il se cache derrière un arbre, un pan de mur, etc., et lance en avant son chien, auquel il lâche de la corde. Tant que celui-ci va « de l'avant », l'éclaireur est sûr de n'avoir rien à craindre; il s'avance donc à son tour, et, dès qu'il sent que le quadrupède s'arrête, il sait qu'il doit se tenir sur ses gardes.

» De même pour leurs sentinelles. Au lieu de se mettre en évidence, comme les nôtres, les factionnaires prussiens se dissimulent derrière le moindre obstacle; s'il n'y en a pas, ils se creusent des terriers où ils entrent en rampant, et qui se terminent par une meurtrière ouverte sur nos avant-postes.

» Ajoutez à cette prudence excessive une discipline de fer, qui a pour base le silence le plus absolu.

» Le chien n'est pas le seul auxiliaire de nos ennemis dans cette guerre : on nous assure qu'ils ont dressé des faucons et des émouchets pour arrêter au passage les pigeons employés au service des postes. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Victor Delavau a été nommé chef de bataillon de la garde nationale mobilisée de Saumur, et M. Albert, porte-étendard.

Dimanche, à deux heures, les cinq compagnies mobilisées ont été réunies sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour reconnaître leurs chefs.

M. Victor Delavau a été présenté par M. Bodin, maire, qui a annoncé que Saumur se défendrait à outrance.

Les journaux de Bordeaux sont arrivés hier à Saumur pour la première fois depuis le transfert du gouvernement dans le chef-lieu de la Gironde.

Tous les francs-tireurs, réunis à Saumur à la suite de la panique de Tours, ont quitté notre ville dimanche.

Saumur loge en ce moment, outre les mobilisés du second ban de l'arrondissement de Cholet, les mobilisés de Tarn-et-Garonne, des mobilisés d'Indre-et-Loire et une compagnie de Seine-et-Marne.

Nous avons enfin des nouvelles de l'ambulance du bataillon des mobiles de Saumur, faite prisonnière à Artenay dans la journée du 3 décembre.

L'aumônier, le P. Pujo, conduit à Orléans, est parvenu à s'échapper. Après quatre nuits de marche pénible, à travers la forêt d'Or-

léans, dans des chemins de traverse, il est arrivé à Méhun, à vingt kilomètres de Bourges. Son itinéraire lui avait été tracé par une personne amie; le jour, il se reposait chez des propriétaires, pour lesquels il avait des lettres de recommandation.

On espère que M. Demarest pourra suivre le même parcours. Mais notre brave compatriote, en relevant les blessés, a lui-même été frappé à la main par un éclat d'obus. Cette blessure, fort heureusement, est sans gravité.

L'un des médecins de l'ambulance s'est également sauvé.

M. le docteur Bouchard est prisonnier à Orléans.

Nos braves compatriotes ont couru les plus grands dangers. Ils prodiguaient leurs soins aux blessés dans une vaste ferme d'Artenay, transformée en ambulance, quand ils ont été cernés de tous côtés par un régiment de Prussiens; mais, en même temps aussi, une grêle d'obus tombait sur la ferme et l'a réduite en cendres, semant la mort dans les rangs ennemis et parmi les nôtres. C'est en cette circonstance que M. Demarest a été blessé à la main.

Nos jeunes compatriotes se sont admirablement conduits devant le feu de l'ennemi. Après la bataille d'Artenay, les mobiles du bataillon de Saumur ont été mis à l'ordre du jour pour leur belle tenue pendant le combat.

Aujourd'hui, ils font partie de l'armée de Bourbaki et campent à Méhun, près de Bourges. Sous peu, probablement, on entendra parler de leurs exploits.

Le duc de Mecklembourg s'est indignement conduit à Orléans. Il a rempli la cathédrale de prisonniers et les a tenus renfermés pendant quarante-huit heures sans leur faire distribuer des vivres et sans leur permettre de sortir. L'enceinte de cette cathédrale a été souillée d'immondices, contre le gré des Français.

Le général de Thann, plus humain, leur a fait donner du pain et a fait prendre l'air à tous ces captifs.

L'évêque d'Orléans, lui-même, a été gardé à vue pendant ce même temps dans son palais épiscopal.

On lit dans l'Union libérale :

« Le commerce de Tours, privé momentanément de moyens de transport pour ses marchandises, trouverait un grand avantage dans l'organisation d'un service de bateaux sur la Loire entre Tours et Nantes. Le fleuve est très-navigable en ce moment, et nous ne comprenons pas que les armateurs de Nantes n'aient pas organisé, jusqu'à présent, un service régulier et journalier qui les rémunérerait grandement de leurs peines. »

Non-seulement l'entrepreneur d'un service par bateaux à vapeur entre Nantes et Tours réaliserait de beaux bénéfices avec les voyageurs; mais encore le transport des marchandises lui assurerait à chaque voyage un chargement complet. A Saumur comme à Tours, certains approvisionnements d'épicerie font défaut: dès la semaine dernière, les négociants ne pouvaient livrer à leurs clients le sel, sucre, etc., que ceux-ci réclamaient.

Dans une réunion de la commission municipale de la ville de Tours, tenue le 15 décembre :

M. le maire, qui a déjà entretenu la commission des préoccupations de l'administration municipale au sujet des divers approvisionnements de la ville, invite le conseil à nommer une commission qui étudierait avec lui la question.

Le conseil, après quelques observations présentées par plusieurs de ses membres, nomme une commission composée de MM. Martin-Abot, Aubert-Bouché, Charpentier, chargés de réunir les représentants du commerce de l'épicerie et d'arriver aux meilleurs moyens à employer pour atteindre le but que l'on se propose.

M. le maire peut assurer que M. le préfet lui a promis son concours pour toutes réquisitions à faire à la compagnie du chemin de fer.

Dans la séance du lendemain 16 décembre M. le maire expose à la commission municipale qu'il résulte des communications qui lui ont été faites par M. le préfet, que la ville, au moment complètement dépourvue de troupes a reçu depuis la nuit dernière des forces militaires qui s'augmentent à chaque instant.

Il a ajouté que, grâce aux mesures prises par l'administration préfectorale et municipale, un service d'éclaireurs a été organisé sur les points menacés du département, notamment sur les deux rives de la Loire et sur celles du Cher; que ces éclaireurs ont pu donner plusieurs fois par jour des renseignements précis sur la position de l'ennemi et sur ses mouvements.

Il est heureux d'ajouter que toute crainte d'invasion prochaine a cessé d'exister du côté d'Amboise et de Bléré.

La commission municipale exprime la satisfaction que lui causent les communications faites par l'administration municipale. Elle espère que les forces qui sont aujourd'hui à Tours seront employées d'une manière efficace à la défense des points du département qui seraient menacés.

La commission insiste pour que les services d'éclaireurs déjà organisés continuent à fonctionner avec plus d'activité que jamais, et que toute nouvelle intéressant la population soit immédiatement portée à la connaissance du public.

AVIS.

Les parents des militaires prisonniers en Allemagne sont informés qu'ils peuvent se présenter à l'évêché d'Angers, tous les jours, de une à deux heures, pour donner tous les renseignements à leur connaissance sur la résidence de ces militaires, et pour déposer les secours en argent qu'ils voudraient leur faire parvenir.

L'ÉCLIPSE DU 22 DÉCEMBRE.

Le 22 décembre courant aura lieu une éclipse totale de soleil. Elle commencera à dix heures trente-trois minutes et finira à trois heures du soir. Totale dans les contrées situées près de l'Équateur, elle n'en sera pas moins très-visible dans nos pays.

La partie de soleil éclipisée sera près des neuf dixièmes du disque solaire.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom.

Marché de Saumur du 17 décembre.

| | | |
|--------------------------------------|-------------------|-----|
| Froment (l'h.) 77 k. 18 35 | Graine trèfle 50 | — |
| 2 ^e qualité. . . 74 17 78 | — luzerne 50 | — |
| Seigle 74 12 | Foin (charr.) 780 | 170 |
| Orge. 64 10 | Luzerne — 780 | 160 |
| Avoine. 45 13 | Paille — 780 | 65 |
| Fèves 75 | Amandes . . 50 | — |
| Pois blancs. . 80 40 | — cassées 50 | — |
| — rouges. . . 80 40 | Cire jaune. . 50 | 150 |
| Graine de lin. 70 | Chanvre tillé | — |
| Colza 65 | (52 k. 500) — | — |
| Chenevis. . . 50 | Chanvre broyé | — |
| Huile de noix 50 k. — | Blanc | — |
| — chenevis 50 | Demi-couleur . . | — |
| — de lin. . . 50 | Brun. | — |

COURS DES VINS.

| | |
|--|-----------|
| BLANCS (2 hect. 30). | |
| Coteaux de Saumur, 1870. 1 ^{re} qualité | 100 à 120 |
| Id. 2 ^e id. | 70 à 80 |
| Ordin., envir. de Saumur 1870, 1 ^{re} id. | 35 à 50 |
| Id. 1870, 2 ^e id. | » à » |
| Saint-Léger et environs 1878, 1 ^{re} id. | 30 à 40 |
| Id. 2 ^e id. | » à » |
| Le Puy-N.-D. et environs 1870, 1 ^{re} id. | 30 à 35 |
| Id. 2 ^e id. | » à » |
| La Vienne, 1870. | 25 à 30 |
| ROUGES (2 hect. 20). | |
| Souzay et environs 1870. | 60 à 70 |
| Champigny, 1870. 1 ^{re} qualité | 90 à 110 |
| Id. 2 ^e id. | » à » |
| Varrains, 1870. | » à » |
| Varrains, 1870. | 60 à 70 |
| Bourgueil, 1870. 1 ^{re} qualité | 60 à 75 |
| Id. 2 ^e id. | » à » |
| Restigné 1870. | 55 à 65 |
| Chinon, 1870. 1 ^{re} id. | 50 à 60 |
| Id. 2 ^e id. | » à » |

P. GODET, propriétaire-gérant.